

Île-de-France, Paris
Paris 12e arrondissement
Bois de Vincennes
2 route de La ferme

Hippodrome de Vincennes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001062
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hippodrome
Appellation : Vincennes Hippodrome de Paris, Hippodrome du plateau de Gravelle
Destinations successives : hippodrome

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2022, BH, 1

Historique

Comme l'a montré Sophie Cueille [1], **la genèse des courses hippiques en France et spécifiquement en Île-de-France reste floue et la grande période de construction des hippodromes dans le pourtour immédiat de Paris s'amorce durant la seconde moitié du XIXe siècle**. Dotés de bâtiments pérennes (tribunes, pavillons divers, écuries, manège, etc.), ils s'implantent à Longchamp (1857), Vincennes (1863), Auteuil (1873) et Saint-Cloud (1898-1902). En petite et grande couronnes, ils trouvent une terre d'élection dans les stations de villégiature, comme Maisons-Laffitte, Le Vésinet ou Enghien-les-Bains.

L'hippodrome de Vincennes, également appelé hippodrome du plateau de Gravelle, est inauguré le 29 mars 1863.

Premier hippodrome de la société des Steeple-chases, constituée sous la présidence du prince Joachim Murat, il est implanté sur un terrain concédé par la Ville de Paris, en bordure du bois de Vincennes, lieu de promenade apprécié des Parisiens. Les pistes, qui sont liées, forment deux ellipses ; la plus petite mesure 2400 m et la seconde 3500 m. Elles sont recouvertes "d'un gazon très élastique" [2] et surplombées par deux grandes tribunes, "élégantes et spacieuses" [3], qui ont chacune plus de 100 m de long et un soubassement de 4 m. Elles peuvent alors accueillir entre 3500 et 4000 personnes. Ces premières constructions sont parfois attribuées à Alphand, mais elles sont plus vraisemblablement l'œuvre d'un certain Saint-Germain, également auteur des tribunes de fer et bois de l'hippodrome de Deauville-la Touques (Calvados).

Très abîmé par la guerre franco-prussienne (au cours de laquelle il sert de champ de tir et de terrain de manœuvres pour l'armée) et trop éloigné des lieux d'entraînement, l'hippodrome de Vincennes, dont le bail est désormais accordé à la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang, est délaissé au profit de celui d'Auteuil ; il est toutefois reconstruit en 1879 avec un tout nouveau tracé. Il devient progressivement le seul hippodrome parisien dédié au trot. Avec la création du prix d'Amérique (1920), l'épreuve reine de Vincennes instaurée pour couronner le meilleur trotteur, l'hippodrome reprend vie et en 1925, un nouvel hippodrome est construit par Léon Berthault, l'architecte des tribunes de l'hippodrome de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) en 1902. En 1925, il accueille 68 courses à l'année. Les courses d'obstacles y sont définitivement abandonnées en 1934. Le nombre de paris ne cessant d'augmenter, une nouvelle piste voit le jour en 1952 à l'initiative de René Ballière pour les courses nocturnes.

Mais l'image du **"temple du trot"** est définitivement conférée à l'hippodrome de Vincennes par le bâtiment qui fait l'objet d'un permis de construire déposé en 1976. Le chantier est un travail ambitieux car il doit se dérouler en site occupé, en maintenant effectives les installations où se tiennent près de 140 réunions hippiques par an.

Le programme de reconstruction comporte plusieurs volets : l'édification d'une tribune couverte de 25 000 places (206 m de long), un restaurant panoramique de plus de 1200 couverts, une salle des pas perdus de 120 m de long avec deux niveaux de mezzanines, des installations de pesage modernisées, des locaux pour la régie des courses, un aménagement paysager intégrant un parking semi-enterré de 2300 places [4]. Les architectes Philippe Monnin et Thierry Mostini, assistés de l'ingénieur Thémis Constantinidis, répondent à ces contraintes par une proposition combinant haute technicité et jeux de transparence.

L'hippodrome de Vincennes comporte aujourd'hui deux pistes : la grande - recouverte de mâchefer, résidu issu de la combustion du charbon, qui permet d'éviter tous les aléas de climat car il absorbe bien l'eau en cas de pluie, peut être arrosé pour que le taux d'humidité reste stable ou salé en cas de gel, tout en apportant un confort aux chevaux- longue de 1975 m ; et la petite piste, longue de 1325 m, qui présente un revêtement similaire.

[1] CUEILLE, Sophie, "Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère", *In Situ* [en ligne], 18 / 2012.

[2] "Le nouvel hippodrome de Vincennes", *Le Constitutionnel*, 24 mars 1863.

[3] Idem.

[4] GAILLARD, Marc. *Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires*. Paris : Édition du Moniteur, 1982, p. 160-162.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle (), 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1863 (daté par source), 1879 (daté par source), 1925 (daté par source), 1976 (daté par source), 1983 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Léon Berthault, Philippe Monnin (architecte, attribution par source), Thierry Mostini (architecte, attribution par source), Themis Constantinidis (ingénieur, attribution par source), Saint-Germain (architecte, attribution par source)

Description

Etudié et mis au point par l'ingénieur Constantinidis, **l'édifice repose sur une structure poteau-poutre d'imposantes dimensions** [1]. A un poteau central en acier culminant à 28m de haut vient s'accrocher le spectaculaire porte-à-faux des tribunes. Celui-ci est constitué d'une charpente tridimensionnelle en tubes d'acier d'une trentaine de mètres, qui est équilibrée à l'arrière par une seconde charpente tridimensionnelle, cette dernière formant la couverture de la salle des pas perdus et des halls ouverts au public. Cet élément est ancré au sol sur une file de poteaux en béton précontraint dont le nu extérieur, laissé apparent, dans une esthétique brutaliste, définit la limite de l'édifice du côté des entrées. Implantés obliquement, sur des culées biaises, ces massifs ancrages travaillent à la façon de piquets de tente, qui assument le rôle de contrepoids. Leurs saillants animent la façade postérieure des tribunes d'un subtil jeu de pleins et de vides, entre surfaces vitrées transparentes et pans de béton aveugles. Sous le porte-à-faux de la tribune prennent place deux niveaux de gradins, dont le léger décalage rompt la monotonie.

De manière générale, les architectes ont opté pour un **parti permettant une multiplicité de points de vue** vers les pistes, la première de 1975m (avec une montée et une descente) et la seconde, de 1325 m, réservée aux courses nocturnes.

A l'est s'étend le quartier des écuries (capacité d'accueil : 140 chevaux) traités en volumes bas autour d'une succession de patios végétalisés. Là encore, l'esthétique brutaliste est à l'œuvre, avec des pavillons de plan rectangulaire couverts en terrasse, mais dotés de massifs couronnements-acrotères en béton strié, laissé brut de décoffrage.

La grande salle des pas perdus est découpée en plusieurs volumes par deux niveaux de mezzanines, auxquelles on accède par des escalators. Cela favorise les effets de points de vue de bas vers le haut - et inversement, ces mezzanines étant conçues comme des belvédères d'où observer le public déambuler dans le vaste hall.

Le dernier étage est réservé aux installations de régie des courses, aux bureaux et à la tribune des juges. Il donne aussi accès à une galerie longitudinale aménagée dans la rive de la structure de couverture. Un système de travelling automatique y était installé pour permettre des prises de vues cinématographiques des courses dans les 180 mètres avant l'arrivée.

Comme celui d'Evry, le nouvel hippodrome de Vincennes constitua à son ouverture un parangon de modernité.

[1] La description qui suit est largement reprise de l'ouvrage de référence de Marc Gaillard : GAILLARD, Marc. *Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires*. Paris : Édition du Moniteur, 1982, p. 160-162.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton précontraint ; acier

Matériau(x) de couverture : matériau synthétique en couverture

Couvrements : charpente métallique apparente

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : tribune, restaurant, écurie

Statut de la propriété : propriété de la commune (Propriété de la Ville de Paris, en location à la société Le Trot)

Références documentaires

Bibliographie

- **GAILLARD, Marc. Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires. Paris : Édition du Moniteur, 1982.**
GAILLARD, Marc. *Architecture des sports, 107 réalisations exemplaires*. Paris : Édition du Moniteur, 1982.
p. 160-162.

Périodiques

- **CUEILLE, Sophie, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », dans *In Situ, Le cheval et ses patrimoines (partie 1)*, n°18, 2012.**
CUEILLE, Sophie, « Le cheval de course en Île-de-France, une présence architecturale et paysagère », dans *In Situ, Le cheval et ses patrimoines (partie 1)*, n°18, 2012.

Illustrations



Vue des tribunes de l'hippodrome depuis l'esplanade sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500309NUC4A



Vue de la tribune de l'hippodrome depuis la piste.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500311NUC4A



Détail de la tribune depuis l'esplanade sud, avec son esthétique brutaliste mettant en avant le béton strié.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500313NUC4A



Vue de la face sud des tribunes de l'hippodrome.



Vue générale de la tribune et de son porte-à-faux.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500315NUC4A



Vue de l'arrière des tribunes de l'hippodrome depuis le sud.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500314NUC4A



Du côté de l'entrée, les massifs piliers en béton précontraint dans lesquels vient s'insérer la charpente tridimensionnelle qui recouvre la salle des pas perdus travaillent comme des piliers de tente, absorbant les poussées de la tribune.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500316NUC4A



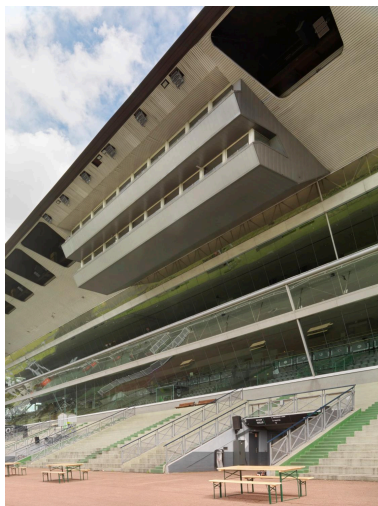
Vue rapprochée de la tribune des juges et des installations de la régie de l'hippodrome, qui se trouvent dans l'axe de la ligne d'arrivée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500322NUC4A



Vue du quartier des écuries à chevaux depuis la face nord des tribunes de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline



Tribunes de l'hippodrome.
Vue rapprochée des gradins.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500326NUC4A



Les tribunes de l'hippodrome, la régie et les trotteurs et leurs jockeys durant une course, au premier plan.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500327NUC4A



Le quartier des écuries
et l'accès aux pistes.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500351NUC4A



Vue des tribunes de l'hippodrome
depuis l'esplanade nord.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500331NUC4A



Vue des écuries de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500344NUC4A



Vue du terre-plein
longeant la piste de course.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20227500346NUC4A

IVR11_20227500350NUC4A



Vue sur la partie sud du
champ de course depuis la
tribune de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500352NUC4A



Vue de la partie nord du
champ de course depuis la
tribune de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500356NUC4A



Vue sur la partie nord du
champ de course depuis la
tribune de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

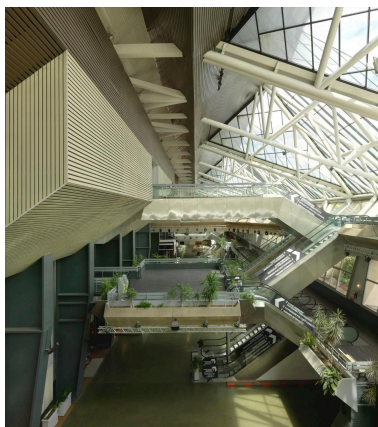
IVR11_20227500355NUC4A



Vue intérieure de la
tribune de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

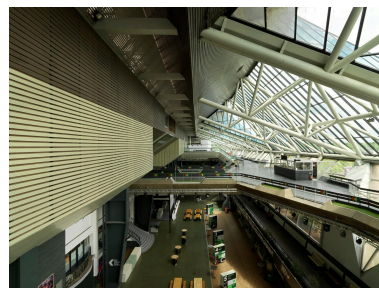
IVR11_20227500341NUC4A



Vue générale de la salle des
pas perdus, située à l'arrière de
la tribune. Elle comporte deux
niveaux de mezzanines reliés par
des escalators, qui permettent
d'offrir des points de vues sur le
public déambulant dans le hall.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500338NUC4A



Vue intérieure des tribunes de
l'hippodrome avec en contre-
bas les accès à la piste et les
guichets pour les parieurs.

Phot. Stéphane Asseline

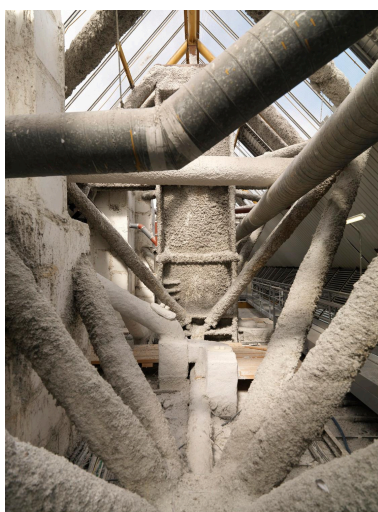
IVR11_20227500343NUC4A



Vue intérieure des
tribunes de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500337NUC4A



Vue de l'intérieur de la
structure formant le toit des
tribunes de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500347NUC4A



Vue du toit des tribunes
de l'hippodrome.

Phot. Stéphane Asseline

IVR11_20227500333NUC4

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Quartier des Ecuries de Courses de l'Hippodrome de Vincennes (IA00050835) Île-de-France, Val-de-Marne, Joinville-le-Pont, rue Halifax, impasse des Canadiens, rue des Réservoirs

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Centre d'entrainement des chevaux trotteurs de Grosbois (IA94050063) Île-de-France, Val-de-Marne, Marolles-en-Brie, Domaine de Grosbois, 46 Avenue de Grosbois

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Jessy Jouan

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue des tribunes de l'hippodrome depuis l'esplanade sud.

IVR11_20227500309NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la tribune de l'hippodrome depuis la piste.

IVR11_20227500311NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la tribune depuis l'esplanade sud, avec son esthétique brutaliste mettant en avant le béton strié.

IVR11_20227500313NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la face sud des tribunes de l'hippodrome.

IVR11_20227500314NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la tribune et de son porte-à-faux.

IVR11_20227500315NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'arrière des tribunes de l'hippodrome depuis le sud.

IVR11_20227500319NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



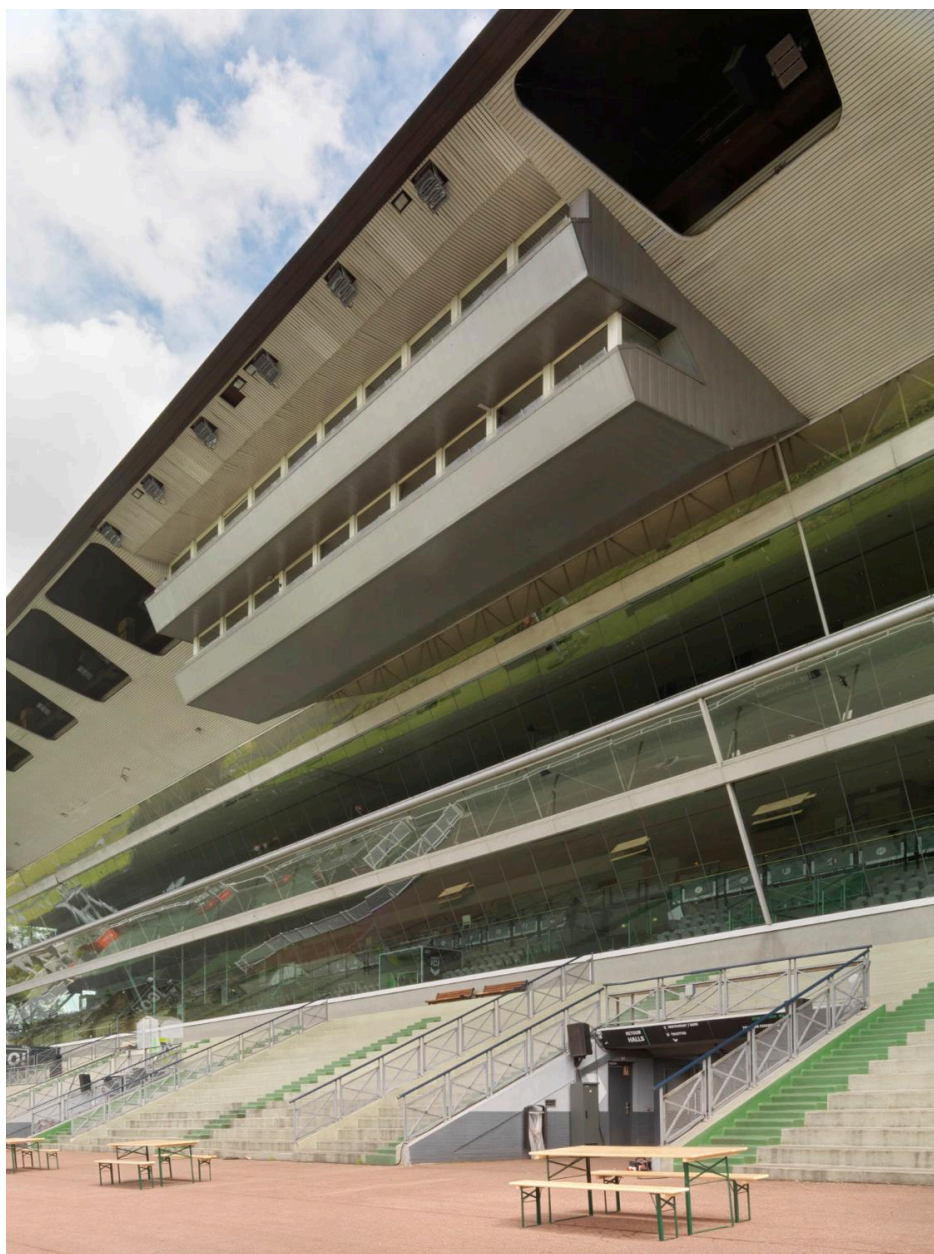
Du côté de l'entrée, les massifs piliers en béton précontraint dans lesquels vient s'insérer la charpente tridimensionnelle qui recouvre la salle des pas perdus travaillent comme des piliers de tente, absorbant les poussées de la tribune.

IVR11_20227500316NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Tribunes de l'hippodrome. Vue rapprochée des gradins.

IVR11_20227500326NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des tribunes de l'hippodrome depuis l'esplanade nord.

IVR11_20227500331NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue rapprochée de la tribune des juges et des installations de la régie de l'hippodrome, qui se trouvent dans l'axe de la ligne d'arrivée.

IVR11_20227500322NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les tribunes de l'hippodrome, la régie et les trotteurs et leurs jockeys durant une course, au premier plan.

IVR11_20227500327NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des écuries de l'hippodrome.

IVR11_20227500344NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du quartier des écuries à chevaux depuis la face nord des tribunes de l'hippodrome.

IVR11_20227500350NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le quartier des écuries et l'accès aux pistes.

IVR11_20227500351NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du terre-plein longeant la piste de course.

IVR11_20227500346NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur la partie sud du champ de course depuis la tribune de l'hippodrome.

IVR11_20227500352NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la partie nord du champ de course depuis la tribune de l'hippodrome.

IVR11_20227500356NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue sur la partie nord du champ de course depuis la tribune de l'hippodrome.

IVR11_20227500355NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la tribune de l'hippodrome.

IVR11_20227500341NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la salle des pas perdus, située à l'arrière de la tribune. Elle comporte deux niveaux de mezzanines reliés par des escalators, qui permettent d'offrir des points de vues sur le public déambulant dans le hall.

IVR11_20227500338NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure des tribunes de l'hippodrome avec en contre-bas les accès à la piste et les guichets pour les parieurs.

IVR11_20227500343NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure des tribunes de l'hippodrome.

IVR11_20227500337NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'intérieur de la structure formant le toit des tribunes de l'hippodrome.

IVR11_20227500347NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du toit des tribunes de l'hippodrome.

IVR11_20227500333NUC4

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 09/06/2022

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation